



Gouvernement du Québec
L'Inspecteur général
des institutions financières

LETTRES PATENTES
Loi sur les compagnies
(L.R.Q., chap. C-38, a. 218)

Partie III

L'Inspecteur général des institutions financières, sous l'autorité de la partie III de la Loi sur les compagnies, accorde les présentes lettres patentes aux requérants ci-après désignés, les constituant en corporation sous la dénomination sociale

LE CENTRE INTERNATIONALE DE DOCUMENTATION
ET D'INFORMATION HAÏTIENNE, CARAÏBÉENNE
ET AFRO-CANADIENNE (CIDIHCA)

Données et scellées à Québec le 1983 09 20

et enregistrées le 1983 09 20

au libro C-1146 folio 182



Jean-Louis Beaudet
Inspecteur général des institutions financières

[Signature]
Contresignataire

1 — Requérants

Les requérants auxquels sont accordées les présentes lettres patentes sont:

Nom et prénoms	Profession ou Occupation habituelle	Adresse domiciliaire (No, rue, municipalité, code postal)
LIONEL JACQUES RULX	Enseignant Universitaire	4780, Côte des Neiges, app. 2 Montréal, Québec H3V 1G2
VOLTAIRE FRANTZ	Enseignant Universitaire	4780, Côte des Neiges, app. 2 Montréal, Québec H3V 1G2
PIERRE MARTIAL	Avocat	5630, Hutchison, Outremont

2 — Siège social

Le siège social de la corporation est situé

MONTREAL

3 — Conseil d'administration

Les administrateurs provisoires de la corporation sont:

LIONEL JACQUES RULX

VOLTAIRE FRANTZ

PIERRE MARTIAL

4 — Immeubles

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation
est limitée à 500,000 \$

5 — Objets

Les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivants:

Rassembler, traiter et diffuser la documentation et l'information sur Haïti, la Communauté d'origine haïtienne au Québec et au Canada, les Communautés haïtiennes de la diaspora, les Communautés caraïbéennes et les Communautés afro-canadiennes.

Tamiser une meilleure connaissance des communautés haïtiennes, caraïbéennes et afro-canadiennes au Québec et au Canada.

Organiser une maison de la culture haïtienne et caraïbéenne afin de faire connaître aux Québécois et aux Canadiens les apports de la culture des peuples de la Caraïbe.

Favoriser la recherche multidisciplinaire sur les Communautés haïtiennes, caraïbéennes et afro-canadiennes.

Publier les travaux de recherche.

Editer une revue.